

COMMISSION DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Engagement démocratique et implication citoyenne des jeunes

RECOMMANDATIONS

Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité en séance publique le 11 juin 2009.

La commission

REMERCIE le Conseil jeunesse de Montréal pour sa grande contribution à la tenue de la consultation publique ;

REMERCIE ceux et celles qui lui ont fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations, ainsi que les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions au cours des assemblées publiques et des séances de travail de la commission;

APPUIE la révision de la procédure d'inscription à la période de questions des citoyens au conseil municipal amorcée par Ville de Montréal et la mise en œuvre, tel que proposé par la commission, d'une procédure par tirage au sort ;

Et fait les recommandations suivantes au conseil municipal :

R-1

La commission recommande :

Que le conseil municipal étudie la possibilité de tenir, en 2010, un Sommet des jeunes sous l'égide du Conseil de jeunesse de Montréal et du Forum jeunesse de l'île de Montréal. La commission recommande également que la Ville octroie les ressources nécessaires au bon déroulement de cet événement.

R-2

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal demande au gouvernement du Québec d'inclure, au programme éducatif de niveau secondaire, des éléments susceptibles d'accroître la compréhension du fonctionnement des structures municipales et gouvernementales ainsi que des droits et responsabilités des citoyennes et des citoyens.

R-3

Attendu l'élection générale du 1^{er} novembre 2009 ;

Attendu qu'il y a lieu de favoriser la participation électorale des jeunes ;

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal invite le Bureau des élections à s'associer au Conseil jeunesse de Montréal et au Forum jeunesse de l'île de Montréal dans la mise en œuvre de mesures destinées à accroître la participation électorale des jeunes.

R-4

Considérant la demande du Conseil jeunesse de Montréal ;

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal évalue la possibilité de créer un portail jeunesse d'information municipale et d'offrir au Conseil jeunesse de Montréal l'accès à des sites de réseautage, notamment Facebook et Twitter, dans le but de rejoindre les jeunes par le moyen de communication privilégié qu'ils utilisent et afin de les informer des services municipaux qui leur sont offerts et ainsi encourager leur participation citoyenne active.

R-5

Considérant qu'il y a lieu de favoriser l'implication citoyenne des jeunes ;

La commission recommande :

Que la Ville de Montréal encourage la tenue de séances des commissions dans les centres communautaires, maisons de jeunes, écoles secondaires, collèges ou universités de manière à rejoindre les jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent et afin de les amener à s'intéresser aux enjeux municipaux.